



Du 15 octobre 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



UTILISATION TABLETTES & F.M.I.



Depuis ce début de saison, de trop nombreux dysfonctionnements apparaissent. Cela ne permet pas une gestion fluide et efficace de nos compétitions. Cela est dû à des soucis techniques de la nouvelle version, mais aussi à de mauvaises utilisations de l'outil.

Il convient donc que chacun (dirigeants, arbitres, ...) applique scrupuleusement les consignes suivantes :

- Lire et appliquer les consignes données sur le PV par la commission FMI en particulier ne pas attendre le vendredi ou le samedi pour vérifier si tous les intervenants accèdent bien à leur match)
- Valider la FMI en fin de match (arbitres, capitaines) dans un délai de 3 minutes (sur la nouvelle version FMI-WEBAPP)
- Bien vérifier que la transmission du match a été effectuée avant de fermer la tablette le dimanche soir
- Faire une capture d'écran (photo, ...) des équipes validées avant la rencontre. L'envoyer au district en cas de problème technique

Quelques rappels : En cas d'impossibilité d'utiliser la tablette, faire une feuille de match « papier ».

Le district vérifie les validités des licences lorsqu'il n'y a pas de validation FMI.

Nous vous rappelons que le district est à votre disposition pour former vos dirigeants si vous le souhaitez.

SOMMAIRE

Comité Directeur page 2	Commission des Coupes pages 29 à 31
Secrétariat pages 3 à 4	Commission Féminines page 32
Trésorerie page 4	Commission Critérium Féminin séniors page 33
Commission FAFA pages 5 à 6	Commission Technique pages 34 à 37
Commission Délégations page 7	Commission des Règlements pages 38 à 40
Commission FMI pages 8 à 9	Commission d'Appel Disciplinaire pages 41 à 42
Commission Sportive pages 10 à 14	Commission des Arbitres pages 43 à 48
Commission des Jeunes pages 15 à 23	Commission de Discipline pages 49 à 51
Commission Futsal pages 24 à 28	Annexes : page 52



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 13 octobre 2025

Note aux clubs – CARTONS BLANC et BLEU

A la suite des directives de la FFF, le Comité Directeur a décidé à compter de ce début de saison :

- Mise en place du carton blanc (exclusion temporaire) en D1 séniors
- Mise en place des "temps morts" (carton bleu) dans toutes les divisions jeunes (U15, U17, U20) et séniors.

Voir les modalités en annexe.





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 6 octobre 2025 au 13 octobre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE

Commission des Règlements :

A.S. D'UGINE – EF CHAUTAGNE – ALBERTVILLE FOOT 73 – FC PONT

Commission d'Appel Disciplinaire:

ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY – A.PORTUGAIS CROIX ROUGE

Commission Sportive:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - AIX F.C. (3) - FC DE HAUTE TARENTEISE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - U.S. GRIGNON - GROUPEMENT JEUNES UNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN - F.C. VILLARGONDRAN (2) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - Albertville Foot 73 (2) - ET.S. LE BOURGET DU LAC - CHAMBERY SPORT 73 - U.S. DOMESSIN - Cœur de Savoie Football - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - U.S.C. AIGUEBELLE - U.S. CLUSES BONNEVILLE FORON 74 - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) – FC SUD LAC – CHALLES SF – US LA RAVOIRE – ASSOCIATION QPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE – CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - AS DE BARBERAZ – FC PONT – US LA MOTTE SERVOLEX

Commission De Discipline:

Courrier:

ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - DURMAZ Tayfun - Emmanuel Perron – Patrick JANET – AS D'UGINE – AS DE BARBERAZ - U.S. CHARTREUSE GUIERS

Rapport:

U.S. CHARTREUSE GUIERS - AIT KHOUYA Abdessamad - Mohamed AYARI - J.S. CHAMBERIENNE – PICQUE Ernest

Commission Des Arbitres:

U.S. CHARTREUSE GUIERS - ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS - MADI Ahamada – SMAILI Mohamed - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (2) – Gilles HUNSTEDT

Commission des Terrains:

Mairie de VILLARGONDRAN - Mairie de Ste Hélène sur Isère - Mairie de FRONTENEX (2) - Mairie de MONTAILLEUR

Commission des Délégations:

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - ALBERTVILLE FOOT 73

Commission des Coupes:

AS-THONON -CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – FC VILLARGONDRAN



Commission FMI:

U.S. GRAND MONT LA BATHIE – FC SUD LAC – ES TARENDAISE- US LA RAVOIRE – AS NOVALAISIEENNE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL (2)

Commission des Médailles:

F.C. BELLE ETOILE MERCURY

Commission Respect et Lutte Contre la Violence :

U.S. CHARTREUSE GUIERS - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY

TRÉSORERIE

Mercredi 15 octobre 2025

Virement :

- FC PONT 92,00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.





COMMISSION FAFA

Lundi 13 octobre 2025

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff_fafa_cahier-des-charges_transport-25-26_vdef.pdf](#)

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

[fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf](#)

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-ballons. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.



Informations dossiers – Saison 2024/2025

Note aux clubs et aux Collectivités

Un courriel de notification a été envoyé aux collectivités concernées.

Collectivités concernées :

APREMONT – Dossier éclairage

ST REMY DE MAURIENNE : éclairage

UGINE : vestiaires

LE MONTCEL : mise en conformité.

Document envoyé par la LauraFoot le 25/09/2025.

Courriel reçu

Mairie de YENNE : complément dossier demande de subvention éclairage.

En cours d'étude par la Commission Départementale F.A.F.A.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 13 octobre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : **n°affiliation@laurafoot.net**

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 13 octobre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI Absences de FMI

Nous vous rappelons qu'utiliser la FMI est obligatoire.

Beaucoup trop de matchs n'ont pas eu de FMI les derniers week-ends.

Nous attendons de tous les clubs les fiches d'incidents FMI.

Sans cela les clubs seront amendés.

Les clubs n'ayant pas utilisé lors des journées du 4-5 et du 11-12 octobre doivent rendre la fiche d'incident FMI si cela n'a pas été fait

Les amendes seront appliquées comme indiqué si cela n'est pas fait.

En application du dernier PV, le club suivants seront amendés :

CHAMBERY sport 73 : U20 du 20.09 et u13 D1et U13 D1 du 27.09

GRIGNON : seniors D5 du 28.09

ST PIERRE : U13 D3 du 27.09

CHAUTAGNE : seniors D5 du 28.09

[Document absence FMI 2025-2026 – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

NOTE TRES IMPORTANTE : L'application FMI EVOLUE

En effet depuis quelques années maintenant une version plus centralisée a été développée et la fédération nous incite à l'utiliser ce qui est d'ailleurs indispensable pour les dernières tablettes ANDROID qui ne supporte pas l'application traditionnelle 3.9.0.

Je ne peux vous donner plus d'informations à l'heure actuelle, n'ayant pas eu d'information plus précise (guide) et n'ayant pu utiliser cette nouvelle application.

Les premières utilisations nous permettrons de mieux appréhender ce changement.

Premières informations importantes :

Au moment des différentes signatures, les 3 intervenants doivent signer dans un délai de 3 minutes sinon il faut tout reprendre à zéro les signatures,



Voilà la communication de la fédération :

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de vos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages.

1. Versions disponibles

Application FMI historique

Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0

Dernière version *Apple Store* : 3.9.0

- ⚠ Attention : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI (cf ci-dessous)*.

WebApp FMI

Dernière version : 5.0.5

- Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application ci-joint
- **En particulier des précisions sur typologie des tablettes attendues et une alerte sur les serveurs internet permettant de mettre en place cette version**
-

Veuillez trouver par [ce lien](#) la procédure d'installation de la Nouvelle Version de la F.M.I. 5 - WEBAPP FMI

FMI : version WEBAPP : incidents

Un certain nombre d'incidents remonte de la part des clubs en particulier à la fin du match sur les signatures.

Afin de pouvoir rendre une feuille de match papier correcte, nous invitons les clubs et les arbitres à prendre en photographie les compositions des équipes afin de pouvoir les recopier en fin de match sur une feuille de match papier en cas de dysfonctionnement de la tablette.

FMI Demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

[A ce jour trois clubs se sont positionnés](#)

Une formation sera faite sur la région d'ALBERTVILLE / MOUTIERS

Club : MARTHOD - FC BEAUFORTIN – ES TARENTEISE

Faites-vous connaître,

INFORMATIONS DIVERS

Vous trouverez dans les PV précédents un ensemble d'informations que je retire des PV maintenant



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT
DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »
Numéro du club « 0000000@laurafoot.net »

COURRIERS CLUBS

Mr PICQUE Ernest Arbitre officiel : lu et noté problème FMI suite sanction administrative transmis commission Discipline remerciement.

ALBERVILLE FOOT 73 : lu et noté, reçu couleurs maillots le 09 octobre 2025.

ST PIERRE SPORT D1 : lu et noté, reçu rapport absence FMI et feuille de match papier.

US GRIGNON D5B : lu et noté, rencontre du 05 octobre 2025 problème FMI
Reçu feuille de match papier.

U.S MOTTE SERVOLEX D2& D4A : reçu couleurs maillots équipes 2 et 3 veuillez nous faire parvenir les couleurs de prêt. Amende maintenue pour hors délai.

Mr GINIAUX Jonathan Arbitre officiel : lu et noté, problème FMI rencontre D4A du 12 octobre 2025 FC Sud Lac2/US La Ravoire2. Remerciement.

F.C SUD LAC D4A : reçu feuille de match papier D4A du 12 octobre 2025.

AS NOVALAISIEENNE 2 D5A : reçu feuille de match papier et rapport d'absence FMI D5A du 12 octobre 2025.

AIX F.C : reçu couleurs maillots avec couleur de prêt

F.C PONT : reçu feuille de match papier D4A du 20 septembre 2025.



F.C PONT D4A : lu et noté, inversion de score.

Il nous faut un rapport de l'arbitre (Mr HAMADI Arbitre officiel) et un mail du club adverse (FC NIVOLET 2) nous confirmant l'erreur,
Merci d'être vigilant lors de la signature d'après match.

Mairie VILLARGONDRAN : lu et noté, reçu l'arrêté d'ouverture au public du stade synthétique Marollette.

F.C VILLARGONDRAN : lu et noté, homologation validée terrain synthétique MISTROLLETTE autorisé pour jouer à partir du 12 octobre 2025.

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :

Lu et noté, autorisation temporaire pour utiliser le terrain du VERNAY à Ste Hélène sur Isère.

F.C Du NIVOLET : reçu couleurs maillots, amende maintenue pour hors délai.

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY : reçu couleurs maillots, amende maintenue pour hors délai.

CHAMBERY SPORT 73 : reçu couleurs maillots, amende maintenue pour hors délai.

US DOMESSIN : reçu couleurs maillots, amende maintenue pour hors délai.

ENT DRUMETTAZ MOUXY D5 A: lu et noté, nécessaire fait pour terrain de repli Rencontre du 19 octobre 2025 terrain MOUXY.

ALBERVILLE F73 : lu et noté, l'amende qui vous a été attribuée n'a rien à voir avec la rencontre D4B du 21 septembre 2025, le motif est non reçu dans les délais l'imprimé couleurs maillots suite à plusieurs rappels sur PV, et après vérification auprès du secrétariat, amende maintenue pour hors délai.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 document demandé non parvenu, comme indiqué dans les PV précédents du 07 septembre 2025 pour non-envoi de la fiche couleurs maillots :

F.C PONT

U.S MOTTE SERVOLEX reçu couleurs maillots équipes 2 et 3 manque couleur prêt sur imprimé.

NOTES AUX CLUBS

Fiche navette et feuille de match papier transmis à la commission des règlements match D4A du 20 septembre 2025 FC PONT/ AS BARBERAZ suite à dépôt de réserve.

En attente FMI ou de feuille de match papier !!!!

D5A : ENT. F CHAUTAGNE 2 / CHALLES S.F du 28 septembre 2025



Rappel aux clubs Procédures d'exception

La F.M.I. est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction, Article 33 des règlements LAURA Foot FMI et feuille de match papier.

Cas non prévus :

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission sportive.

Reçu Feuilles de matchs papier,

D4B : F.C.B.E MERCURY3/ US ST REMY du 07 septembre 2025

D4B : FC VILLARGONDRAN 2 / AF73 du 28 septembre 2025

D5 : CHAMBERY SPORT2/FC NOVALAISIEENNE 2 du 27 septembre 2025

D5A : U.S GRIGNON 2/ CŒUR DE SAVOIE 2 du 28 septembre 2025

D4A : F.C SUD LAC 2 / FC DU NIVOLET 2 (incomplète)

D5B : F.C MARTHOD/ FC ST MICHEL 2 du 05 octobre 2025

D4A : F.C PONT / AIX F.C du 04 octobre 2025

D4A : F.C PONT / A.S BARBERAZ du 20 septembre 2025, reçu le 10 octobre 2025

D5A : A.S NOVALAISIEENNE2/ COGNIN SP3 du 12 octobre 2025

D4A : F.C SUD LAC 2 / U.S LA RAVOIRE 2 du 12 octobre 2025

D1 : ST PIERRE SPORT / J.S. CHAMBERIENNE 1 du 21 septembre 2025 reçu le 13 octobre 2025

DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRE ET TERRAINS

Programmations des 18 – 19 octobre

D2 du 19 octobre 2025 15H :

Match N° 53975524 U.S LA MOTTE SERVOLEX 2/ U.S LA RAVOIRE 1 se jouera

A 12H45 (stade Raoul VILLOT 2 PN-T4) accord du club adverse.

D4 B du 19 octobre 2025 :

Match N°53976914 F.C B.E. MERCURY 3/ MAURIENNE C.A 2 se jouera à

12H15 stade de la Grillette -SY-T5 Mercury désidératas fait en début de saison, accord de la commission.

D4 B du 18 octobre 2025 20H:

Match N° 53998428 ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 3 /COGNIN SP.2

Demande avancée à 19H30 refusée, match maintenu à 20H

(Stade des FINS SY-T5- E6)

D4 A du 19 octobre 2025 :

Match N° 53975661 U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 / AIX FC 3 se jouera

à 12H45 (stade Raoul VILLOT 3 SY-T5) accord du club adverse.

D3A du 18 octobre 2025 :

Match N°53974303 (D3A) du 18 octobre 2025 F.C CHAMBOTTE 3/ CHALLES 1 la commission programme la rencontre le 19 octobre 2025 sur le terrain de la BIOLLE à 15H00



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

Motif : stade Philippe BASSO (Entrelacs) en attente d'homologation au niveau éclairage par la commission terrain.

D5A du 19 octobre 2025 :

Match n°54673156 COGNIN SP3/ U.S DOMESSIN 2 maintenu le 19 octobre 2025 à 15H

Demande refusée par le club adverse

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Match n°54673107 reporté du 28 septembre 2025 D5A ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ COGNIN SP 3 rencontre reprogrammée le 26 octobre 2025 à 12H15 avec accord des deux clubs

D5 B du 05 octobre 2025 :

Match n° 54677802 du 05 octobre 2025 MONTMELIAN 3/ US GRIGNON 2 prévu à 12H45 Terrain Albert Serraz non classé.

La commission sportive reprogramme au 26 octobre 2025 à 12H15 la rencontre stade des îles Synthétique

Match reporté du 28 septembre 2025 pour cause équipes District qualifiées au 4ème tour coupe de France.

D1. 14H30, J.S CHAMBERIENNE 1 / F.C VILLARGONDRAN 1

D2. 14H30, MAURIENNE CA 1 / FC DU NIVOLET 1

D2 .14H30, ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Ces rencontres sont reprogrammées le 02 novembre 2025 (journée match remis)

Match reporté du 12 octobre 2025 pour cause équipes qualifiées au 5ème tour coupe de France.

D2 match n° 53975523 C. A Maurienne 1 / U.S La Ravoire1 reprogrammé

Le 21 décembre 2025 14H30 (journée match remis)

HOMOLOGATION

* match numéro 53975641 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 / U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 seniors D4 A du 07 septembre 2025

Confirme Le résultat du match :

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 : 5 buts, 3 pts

U.S LA MOTTE SERVOLEX 3 : 1 but, 0 pt

Transmet à la Commission compétente pour homologation

* match n° 53974382 U.S DOMESSIN 1/ C.A YENNOIS 1 Séniors D3A du 21 septembre 2025

Confirme le résultat du match :

U.S DOMESSIN 1 : 1 but, 0 pt

C.A YENNOIS 1 : 2 buts, 3 pts.

Transmet à la Commission compétente pour homologation

Article 24-1-6 Terrain de repli :

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail le lundi avant 12h qui précède la rencontre du Week end



DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des bénévoles, secrétaires et arbitres et informer un membre de la commission pour tout problème concernant la sportive, Après le vendredi 12H fermeture du secrétariat au lundi 13H

La Commission sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.





COSEEC France
Sols et Equipements Sportifs



17 Impasse de la pierre à feu
PNE Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 13 octobre 2025

CHAMPIONNAT- Matches

Matches du 18 OCTOBRE 25 : COUPE

Matches du 26 OCTOBRE 25 : MATCHS EN RETARD

JS-CHAMBERY / US-DOMESSIN

US-LA RAVOIRE / FC AIX LES BAINS

CHAMBERY SPORT 73 / UO-ALBERTVILLE

ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / FC CHAMBOTTE

Matches du 01 NOVEMBRE 25 : MATCHS EN RETARD

FC ST-BALDOPH / UO ALBERTVILLE

COURRIERS REÇU

Reçu :

SMS à Mr HANS à 13H59 pour match à 16H30 premier FORFAIT ??

Mail au district le 11 octobre à 14H30 ???

UO ALBERTVILLE DOIT 52€ AU DISTRICT (fiche navette à la compta)

Si AIX les BAINS se déplace le 28/03/26 L'UO ALBERTVILLE devras le déplacement

Soit 69 KMS X 2€ = 138 € à AIX LES BAINS

Mr TAYLAN BARIS (arbitre) était présent sur son match car prévenu trop tard.

Mail transmis à la CA

HOMOLOGATION

Match N°54001859 FC AIX les BAINS / UO ALBERTVILLE premier **forfait ALBERTVILLE**

FC AIX les BAINS	3 BUTS	3 POINTS
UO-ALBERTVILLE	0 BUT	MOINS 1 POINT

Match N° 54001853 FC CHAMBOTTE / AIX les BAINS

CHAMBOTTE	1 BUT	0 POINT
AIX les BAINS	2 BUTS	3 POINTS

RAPPEL URGENT

Veillez nous communiquer le responsable de la catégorie U 20 (téléphone et mails) DERNIER RAPPEL avant amende MERCI



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 13 octobre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

Les matchs U 17 du FC HAUTE TARENTOISE 2 se joueront à 13H30

MODIFICATIONS DU WEEKEND – 4 OCT 2025

TOUS LES MATCHS REPORTES DU 13 SEPTEMBRE SE JOUERONT LE

25 OCTOBRE 2025

Les clubs concernés sont priés de prendre leurs dispositions

POSSIBILITER DE JOUER EN SEMAINE APRES **ACCORD DU DISTRICT**



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 13 octobre 2025

PLANNING TERRAINS

- F.C. SUD LAC : Noté votre indisponibilité du stade les 3-4 /05 & 9-10/05.

MODIFICATION DE RENCONTRES LIEUX DES RENCONTRES

D.1.B.

Match N°. 54511998. G. J LA SAVOYARDE 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS. Le 05/10/2025. AIGUEBELLE À reporter ce match avec accord du G.J. LA SAVOYARDE En vous précisant ce report au **07 DECEMBRE 2025**. Que vous avez accepté.

D.2.C.

Match N°. 54715746. E.S. TARENNAISE 2 / BAUGES F.C. 1. Cette rencontre est reportée au **19 OCTOBRE 2025**.

NOTE AUX CLUBS

La commission vous demande d'être vigilant dans l'utilisation de la F.M.I. Elle ne tolérera plus de manquements des résultats pour le lundi. S'il y a feuille papier celle-ci doit nous parvenir dans la semaine.

U/15 A HUIT

LES CLUBS INSCRIT DANC CETTE COMPETITION ONT RECUS LE PLANNING DE MR. DAMIEN BILLET.

DIMANCHE 23 BOVEMBRE 2025 À 10H00.

PLATEAU 1 : GJ LA SAVOYARDE 3 –	US ST. REMY DE MAURIENNE1 –	ENT BASSE MAURIENNE 2.
PLATEAU 2 : GAPS 2 –	ENT VAL D'HYERES 2 –	ST PIERRE D'ALBIGNY 2.
PLATEAU 3 : AIX FC 3 –	CHALLES SF 1 –	GJ US CHAMBERY COGNIN 2.



U13

Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 13 octobre 2025

INFO CLUBS

Question de Mme BOURGEOIS maman d'un joueur U13,

« Pourquoi l'ensemble des résultats des matchs U13 ne sont pas sur le site du DISTRICT ? »

La réponse a été faite par mail du DISTRICT pour informer cette personne que certaines équipes ne faisaient pas ce qu'il faut avec la FMI.

• Encore trop de clubs envoient leurs desideratas trop tard. Nous vous rappelons que les demandes doivent être faites avant le lundi 18h précédant la rencontre.

- Reçu et lu le mail du CAM pour votre tournoi du 06 JUIN réponse plus approfondie à venir.
- Reçu la demande du C.S.F. pour le 8 novembre en attente retour des commissions de délégation et CDA.
- Les Bonnes pratiques FMI ne sont toujours pas mises en place puisque sur la journée encore 8 matchs sans FMI soit 17% des matchs avec seulement 3 feuilles de matchs envoyées en remplacement.
- Il est impératif que vos coaches, éducateurs, soient bien formés à la FMI avec des codes valides et qu'ils aient les bonnes équipes et le correspondant foot-club de vérifier que toutes les cochent soit faites.
- Acompte de la journée 3 du 11 octobre toutes les équipes qui seront responsables de la non-utilisation de la FMI seront amendées, qu'elles se déplacent où qu'elles reçoivent.

- Seul les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmés sur inscription pour les équipes des autres poules.

BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.**

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- **Modification des rencontres :**

SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.

Pour un meilleur suivi des demandes, avant le lundi précédant le match.

- **Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.**

FMI

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

Pris note des MODIFICATIONS HORAIRES et DATES

- E.S. TARENTEISE 2 contre U.S. GRIGNON 2 **D3 Poule E**
- E.S. TARENTEISE 3 contre F.C.B.E. MERCURY 4 **D3 Poule C**

DEPLACER AU 18/10/25 A 13H30 STADE EMMANUEL FRESNO AIGUEBLANCHE.

- F.C. NIVOLET 1 contre AIX F.C. **D1 Poule A**

DEPLACER AU 25/10/25 A 13H30

- E.S. TARENTEISE 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**

DEPLACER AU 05/11/25 A 16H

ATTENTES RETOUR DES FEUILLES DE MATCHS ET RESULTATS

1^{re} JOURNÉE DU 27/09/25

- E.S.T. 3 contre U.O. ALBERTVILLE 2 **D3 Poule C**
- E.S. T. 2 contre ENT BASSE MAURIENNE 2 **D3 Poule E**

2^{ème} JOURNÉE DU 04/10/25

- GJUSCC 1 contre VAL D'HYERES 1 **D1 Poule B**
- F.C. CHAMBOTTE 4 contre LE BOURGET DU LAC 2 **D3 Poule A**

3^{ème} JOURNÉE DU 11/10/25

- GJUSCC 2 contre CHAM SPORT 73 2 **D2 Poule B**
- GJUSCC 3 contre CHAM SPORT 73 3 **D3 Poule B**
- A.S. M. JOVEL BOZEL contre U.S. G.M. LA BATHIE **D2 Poule B**
- A.S. M. JOVEL BOZEL2 contre U.S.G.M. LA BATHIE2 **D3 Poule B**
- ST PIERRE SPORT 3 contre VILLARGONDRAN 2 **D3 Poule C**

La commission reste dans l'attente des feuilles de match et d'effectif de ses rencontres. Les clubs recevant se verront amendés pour toutes feuilles concernant ses journées non reçues par le DISTRICT pour le lundi 13 octobre 18H au plus tard.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.

- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>

(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI.

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le lundi soir avant 18h00

[Vous pouvez envoyer la feuille de match en photo par mail au District.](#)



U11 Fabien FONTAINE

Lundi 13 octobre 2025

- erratum FC HAUTE TARENTEISE : engagement d'une équipe 3 en D3 – *NOTÉ, elle est intégrée dès le plateau du 11/10 puis à partir du 08/11 en jumelage D2/D3 avec l'équipe 2.*
- AS BARBERAZ : modification du niveau d'engagement de son équipe – *NOTÉ, vous serez en D1 dès la J3 du 08/11*
- UO ALBERTVILLE : modification du niveau d'engagement de son équipe – *NOTÉ, vous serez en D1 dès la J3 du 08/11*

DEMANDE DE RAPPORT à faire parvenir au district avant le 20/10/2025 :

plateau D2/D3 du samedi 11/10/2025 à l'ENT VAL D'HYERES -
match D3 JS CHAMBERY 2 – CHALLES SF 2

- ENT VAL D'HYERES : responsable du plateau
- JS CHAMBERY : éducateur présent — *REÇU*
- CHALLES SF : éducateur présent — *REÇU*

IMPORTANT : Lors d'un plateau à 8 équipes :

ATTENTION : à vérifier la rubrique COMMENTAIRES pour la bonne organisation du plateau

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.

Donc la marche à suivre est la suivante :

- 10h : rotation D2
- 10h30 : rotation D3
- 11h : rotation D2
- 11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

Soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub, soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. **Les séances de tirs au but sont à proscrire.**

Documents non saisis sur le FAL – Plateaux J1 du 04 octobre 2025

82 % de retour de feuille de critérium / 87 % de retour de feuille d'effectif

D1

- ENT. S. DE TARENTEISE 1 (feuille d'effectif)
- UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER 1 (feuille d'effectif)
- U.S. CHARTREUSE GUIERS 1 (feuille de critérium)

D2/D3

- AIX FC 5 (feuille d'effectif)
- JS CHAMBERY (feuille de critérium et d'effectif)
- ENT. S. DE TARENTEISE 2 (feuille d'effectif)
- A.S. MONT JOVET BOZEL 1 et 2 (feuille d'effectif)
- UO ALBERTVILLE1 et 2 (feuille de critérium et d'effectif)
- F.C. VILLARGONDRAN/ ST JULIEN 1 (feuille d'effectif)
- CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 2 (feuille d'effectif)

DERNIER DÉLAI : Retour des documents manquants sur le FAL avant le lundi 20 octobre 2025 sous peine d'amende de 35 euros.



U9 Philippe SALVATORE 06 14 69 02 38

Lundi 13 octobre 2025

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PLATEAU DE LA JOURNÉE DU SAMEDI 4 OCTOBRE 2025 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 20 OCTOBRE 2025.

**US LA MOTTE SERVOLEX
ENT VAL D'HYERES**

LES CLUBS CI-DESSOUS SERONT AMENDÉS DE 35 €, SI LEUR FEUILLE DE PRESENCE DE LA JOURNÉE DU 4 OCTOBRE 2025 NE SONT PAS PARVENUE AVANT LE LUNDI 20 OCTOBRE 2025.

**CLUB SPORTIF DE BELLEYSAN - SECTION FOOTBALL 5
CHALLES FC
CA ST JEAN MAURIENNE
UO ALBERTVILLE
US GRIGNON
USC AIGUEBELLE
ENT S DE TARENTOISE
AS NOVALAISE
CA YENNE
US DOMESSIN
US CHAMBERY COGNIN**

U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Lundi 13 octobre 2025

Responsable : Edouard FROGER (06.10.56.18.18)

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle du début du plateau.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.



PLATEAUX INTERDISTRICTS 73/01 :

Remerciements au clubs organisateurs pour l'accueil des plateau U7/U9

- FC CHAMBOTTE et AS NOVALAISE (U7)
- CA YENNE et EF CHAUTAGNE (U9)

Après les vacances scolaires : alternance des pratiques U6 et U7 jusqu'à début décembre :

- Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7
- Samedi 15 novembre : FESTIFOOT U6
- Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7
- Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE

F.A.L. : Retour des documents officiels

Journée du 04 octobre : Feuilles de plateaux manquantes :

UNIQUEMENT LES SITES AVEC FEUILLE MANQUANTE

<input type="checkbox"/>	Journée	Secteur	Poule	Site	Organisateur	Feuille de plateau
<input type="checkbox"/>	Journée 1 - 04/10/2025	POULE UNIQUE	UNIQUE	SITE 1	504511 - U.S. LA MOTTE SERVOLEX	✕ ⊕

Note à CŒUR DE SAVOIE : la feuille de plateau n'est pas accessible (fichier introuvable).
Merci de modifier la source ou de l'envoyer au District de Savoie de Football.

Journée du 04 octobre : Feuilles d'effectifs manquantes :

AIX FC, CHALLES SF, CA YENNE, AS NOVALAISE, US MODANE, USC AIGUEBELLE, ES TARENTAISE, UO ALBERTVILLE, EF CHAUTAGNE



Les engagements sont clôturés depuis le dimanche 28 septembre dernier.

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

Les 2 premières journées (04/10 & 11/10) ont été communiquées.

Des ajustements seront envisageables après les vacances scolaires.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, il faut avoir le profil « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

■ Organisation > Utilisateurs Footclubs

Utilisateur	
Code d'accès	
Type de profil	
	Organisation <input checked="" type="checkbox"/>
	Licences <input checked="" type="checkbox"/>
	Educateurs <input checked="" type="checkbox"/>
	Compétitions <input checked="" type="checkbox"/>
Profil	Joueurs fédéraux <input type="checkbox"/>
	Centre de formation <input type="checkbox"/>
	Projet Club <input checked="" type="checkbox"/>
	D.N.C.G. <input type="checkbox"/>
	Coordonnées bancaires <input type="checkbox"/>

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (amende de 35€)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Une période 15 jours vous est accordée pour déposer tous les documents, via le F.A.L.

Dans le F.A.L. les feuilles d'effectifs doivent être déposées sur les plateaux U6 et U7 (quand ils sont associés) et sur les plateaux U9 débrouillés et U9 débutants quand vos équipes sont sur les mêmes sites (dépôt de la feuille d'effectif pour chaque niveau ou chaque site).

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 13 octobre 2025

DEROULEMENT CHAMPIONNAT FUTSAL INTERDEPARTEMENTAL

- Le championnat se déroule avec des formations de 4 Districts (38,73,74 et 26/07).
- Ce championnat compte 2 phases :
 - 1^{ère} phase à l'Automne avec des poules géographiques.
 - 2^{ème} phase avec une poule élite de 8 formations et des poules géographiques.
 - Toutes les rencontres sont arbitrées par 2 référés désignés par la CDA du District d'appartenance à l'équipe qui reçoit.
 - Les commissions de discipline, d'appel ou autres des District 38 et 73 gèrent les problématiques qui pourraient intervenir dans les poules qui sont sous leur juridiction.
 - A l'Automne, les poules sont gérées par les districts 38 ou 73. Les poules principalement composées de clubs 38 et D/A sont gérées par le District 38, de même, les poules majoritairement composées de clubs 73 ou 74 seront gérées par le District 73.
 - Au Printemps, la poule élite ainsi que les poules géographiques qui comptent majoritairement le plus de représentants du District 38 et D/A sont gérées par le District 38, les autres poules par le District 73.
- Montées des poules géographiques :
 - Suivant le nombre d'équipes inscrites au début du championnat, 4 poules sont créées de 4 à 6 formations et les 2 premiers de chaque poule accèdent en poule élite au Printemps.
 - La possibilité de refuser la montée existe, l'équipe suivante au classement est donc invitée à prendre la place vacante.
 - Les équipes n'accédant pas en poule élite se retrouvent en poules géographiques au Printemps avec si possible une variante des adversaires.
- Montées de poule élite en R2 Futsal
 - Le premier de la poule élite accède en R2.
 - Le second de la poule élite accède en R2 sauf s'il a le même district d'appartenance, dans ce cas le 3ème voir le 4 ou 5^{ème} accèdera en R2.

Cette saison 4 poules A, B, C et D

19 équipes réparties comme suit :

8 en District 38, 1 en 26/07, 7 en District 73 et 3 en District 74

Les poules géographiques A et B sont gérées par D38 (9 équipes)

Les poules géographiques C et D sont gérées par le D73 (10 équipes)



COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2026 EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :

U13 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26

U 15 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26. 2 poules de 3
Finale le dimanche 22 février 26

U 17 M : 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : Sam 24 ou Dim 25 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 7 ou Dim 8 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 22 février 26

U 20 M : 1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ février 26 au choix du club recevant ou district si terrain neutre
Finale le dimanche 22 février 26

Seniors M : 1^{er} tour entre les 5 et 11 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
2^{ème} tour entre les 19 et 25 janvier 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
3^{ème} tour entre les 2 et 8 février 26, les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 22 février 2026

U 13 Féminins :
1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux
2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux
3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3
Finale le dimanche 1 mars 26

U 15 Féminins :
1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26
2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26
3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)
4^{ème} tour : Dim 15 février 26
Finale le dimanche 1 mars 26



U 18 Féminins 1^{er} tour : Sam 10 ou Dim 11 janvier 26

2^{ème} tour : Dim 25 janvier 26

3^{ème} tour : Dim 8 février 26 (si besoin)

4^{ème} tour : Dim 15 février 26

Finale le dimanche 1 mars 26

Seniors Féminins

1^{er} tour : Sam 17 ou Dim 18 janvier 26. En plateaux

2^{ème} tour : Sam 31 ou Dim 1 février 26. En plateaux

3^{ème} tour : Sam 14 ou Dim 15_ Février 26 2 poules de 3

Finale le dimanche 1 mars 26

Pour toutes les catégories Minimum de 8 équipes pour la création de la compétition

2- Catégories et nombre de joueurs

Masculin U 13 10 joueurs

U 15 10 joueurs

U 17 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

U 20 10 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI

Seniors 12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI. Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.

Féminin U 13F 10 joueuses

U 15F 10 joueuses

U 18F 10 joueuses

Seniors F 10 joueuses

Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans **une autre** discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

En plateaux :

Nb équipe	U13 MAS	U15 MAS	U13 FEM	U 15 FEM	U18 FEM	SEN FEM
3	1* 20	1*20	1*20	1*20	1*20	1*20
4	1*13	1*15	1*13	1*15	1*15	1*15
5	1*10	1*12	1*10	1*12	1*12	1*12
FINALE	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20	2*20

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 * 25+ Prolongations 2*5 + 3 tirs aux buts*

U 20 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

U 17 : 2 * 25 + 3 tirs aux buts*

- * Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculins, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4- Inscriptions :

Par simple mail au District de Savoie de Foot avant le 09 novembre 25.

En masculins, 1 seule équipe par catégorie par club.

En féminins, possibilité de 2 équipes par catégorie et par club.

Important de préciser si vous avez un gymnase, si vous pouvez recevoir un plateau ou plusieurs, la catégorie souhaitée, le jour et l'heure de dispo du gymnase ainsi qu'un correspondant.



5-Équipement obligatoire :

- Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
- Chasubles pour les remplaçants.
- Licences sur Foot compagnon ou listing avec photos si pas de FMI.
- Protège- tibias.
- Chaussures adaptées au futsal.
- Shorts/chaussettes identiques.
- Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
- Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
- Trousse pharmacie.
- Ballon spécifique futsal (au moins 1)

6 Inscriptions reçues à ce jour

U 13 M

GAPS

U 15 M

GAPS

U 17 M

GAPS

U 20 M

GAPS

SENIORS M

CBF 2
CHARTREUSE GUIERS
FBU
THONON
FLAC 2
AFRO 2
AFK MONTMELIAN
ASF MOUTIERS
U O ALBERTVILLE
AS HAUTE COMBE SAVOIE

U 13 F

U 15 F

GAPS

U 18 F

GAPS

SENIORS F



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

CHAMPIONNAT INTER DISTRICT

1^{ère} Journée :

Forfait de l'AS HAUTE COMBE DE SAVOIE doit 52 EUROS au District 73

2^{ème} Journée :

Semaine du 13 octobre 2025 au 19 octobre 2025

POULE C

FUTSAL LAC ANNECY 2 EXEMPT

MERCREDI 15 OCTOBRE 2025 - 21H00

U.S. CHARTREUSE GUIERS

GYMNASE DES ECHELLES AUX ECHELLES

THONON AS

REPOUSSE A LA DATE DU 01 NOVEMBRE 25 A 21H00 MOTIF : COUPE DE FRANCE

FUTSALBOURGET UNITED

GYMNASE DE MARLIOZ AIX LES BAINS

CBF74 2

POULE D

A.S. FUTSAL MOUTIERS EXEMPT

DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025 - 17H00

U.O.ALBERTVILLE

GYMNASE MUNICIPAL D'ALBERTVILLE à ALBERTVILLE

ASSOCIATION FUTSAL K

JEUDI 16 OCTOBRE 2025 - 21H15

AS HTE COMBE SAVOIE

GYMNASE DE FRONTENEX à FRONTENEX

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

Attention pas de spectateur possible

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 - 14H00

ASS FUTSAL K MONTMELIAN

GYMNASE INTERCOMMUNAL DE MONTMELIAN

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

RAPPEL ARBITRAGE : Les 2 feuilles de frais des arbitres sont à renvoyer au district après la rencontre par mail ou autre ; remboursements aux clubs 2 fois dans la période automnale.

NOTE POUR LE FOOT ANIMATION U6 A U13

Le district constate une recrudescence des absences sur les plateaux se déroulant en fond de vallée. Nous vous rappelons que le minimum est de prévenir de votre absence au moins le vendredi avant midi avec le district en copie et appel téléphonique au club recevant. Si cela n'est pas fait, il sera dorénavant appliqué l'amende du forfait pour la catégorie concernée.



COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 13 octobre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

Les rencontres du 6^{ème} tour se dérouleront le
Dimanche 26 octobre 2025

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

COUPE GAMBARDELLA

Les rencontres du 4^{ème} tour se dérouleront le
Samedi 18 octobre 2025

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

Félicitations au clubs savoyards encore qualifiés pour ce tour.

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE - RAFFIN

2^{ème} tour le mardi 11 novembre 2025 à 15h00

Le tirage est prévu courant octobre

FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu au mois d'avril 2026



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

U20 TRIQUET

Tour de cadrage le samedi 18 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

U17 TRONCY

2^{ème} tour le samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

Les rencontres des équipes jouant la Coupe Gambardella seront reportées à une date ultérieure

U15 PILLET

2^{ème} tour le dimanche 19 octobre 2025

<https://savoie.fff.fr/competitions/>

INFORMATION SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence (Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le lundi suivant avant 16h00.

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

2^{ème} tour le samedi 13 décembre 2026 à 14h00

Le tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00

Le Tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

Pour les plateaux à 3 équipes attention 1 seule équipe qualifiée



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00

Le Tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 10h00

Le Tirage est en ligne sur le FAL

<https://savoie.fff.fr/football-animation-et-loisirs/>



C10 CAVES
BILLON

Vins • Spiritueux • Bières • Sodas • Cafés • Services

73330 DOMESSIN
04 76 31 10 27



FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 13 OCTOBRE (ROSE) 2025

COURRIERS RECU

Reçu :

FC HAUTE-TARENTEISE : Courrier suite non-déplacement (la commission applique le règlement donc FORFAIT) LE 05 octobre 25

Premier forfait 35€ au district

Si DOMESSIN se déplace le 15 mars 2026 FC HTE-TARENTEISE DEVRAS 118 KMSX2€ = 236 €

Reçu planning des terrains la commission vous remercie

CHAMPIONNAT - MATCHS DU 19 octobre

ENT F-CHAUTAGNE / USC-AIGUEBELLE

US-DOMESSIN / CEUR de SAVOIE

ST-REMY / ENT APCR ESB

EXEMPT : JS-CHAMBERY

HOMOLOGATIONS

SUITE AU FORFAIT DU FC HTE-TARENTEISE LE 05 octobre 25

US DOMESSIN

3 BUTS

3 POINTS

FC HTE-TARENTEISE

0 BUT

MOINS 1 POINT

NOTES AUX CLUBS

Nous envoyer les coordonnées du coach responsable de l'équipe féminine URGENT DERNIER RAPPEL avant amende.





CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 13 octobre 2025

Prochaines rencontres

Avant le 20 octobre

FC BAUGES 2 – LE MONTCEL 2

JS CHAMBERY 1 – YENNE 1

NOVALAISE 2 – MARTHOD 2

Entre-le 20 octobre et le 9 novembre

DRUMETTAZ 2 -YENNE 2

LE MONTCEL 1 – JS CHAMBERY 1

Entre-le 9 novembre et le 30 novembre

FC BAUGES 2 – JS CHAMBERY 2

LE MONTCEL 1 – NOVALAISE 1

YENNE 1 – MARTHOD 1

Entre-le 1 décembre et le 21 décembre

LE MONTCEL 2 – DRUMETTAZ 2

JS CHAMBERY 2 – YENNE 2



TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION TECHNIQUE

lundi 13 octobre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LCONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation
Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 12

Nicolas GRANIER (JS CHAMBERIENNE)

Ulysse PINCON - Jennifer ETIEN (CŒUR DE SAVOIE)

Jerome NEVEUX - Django RIONDET (FC CHAMBOTTE)

Thomas DUFFOURD (AS BARBERAZ)

JEANNETTE Damien (AS GENEVOIS 74)

Tomas HOWELLS (FC BAUGES)

Gabriel CHABANOL – Corentin CHARLES – Mateo DI MASULLO (ST PIERRE SPORT)

Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN - Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER – Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Nicolas PANTEGHINI (ES TARENTEISE)

Sebastien FERRE (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Mickael BOST – Arnaud MOREL (AS GENEVOIS 74)

Jerome RAMOS (FC LA SEMINE 74)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 9 octobre 2025.

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)



Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)
Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)
Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)
Ismail AHAMAD - Laurent FANCHIN (AIX FC)
Baptiste CARNIS - Robin NANTET (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)
Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 7

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)
Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)
Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)
Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)
Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)
Django RIONDET – Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)
CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)
Jade VIALLET (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)
Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)
Aliya BOUNEHILAT - Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)
Ilias MOUILLE (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 12

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)
Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)
Fabien FACHER - Mathieu KARAGUITCHEFF (AIX FC)
Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)
Mohamed ALTUNGOLLER (AS UGINE)
Dorian BODECHER (US PONTOISE)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)
Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)



Lucas BENOIT LIZON – Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIEUNE

Coût : 120 €

CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Sébastien PUPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Mohamed FEDALA (ROANNAIS FOOT 42)

Les convocations et les thèmes à étudier ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 7 octobre 2025.

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Tarik MASTOUR (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 7 OCTOBRE 2025

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Francis MOREL-BIRON
M. Jean Marc GUICHARD

EVOCATION du 7 octobre 2025

Dossier N° 6 : match n°53975650 AIX LES BAINS FC 3 / US LA RAVOIRE 2 Seniors D4 A Du : 27/09/2025

DECISIONS

Dossier N° 6 : match n°53975650 AIX LES BAINS FC 3 / US LA RAVOIRE 2 Seniors D4 A Du : 27/09/2025

Evocation du club de LA RAVOIRE sur la participation du joueur concerné, celui-ci étant suspendu à la date de la rencontre

Evocation recevable

Après consultation des matchs réalisés par son ancien club et son nouveau club avant la date du match, le joueur concerné avait purgé les 5 matchs de suspension

- 2 dans son ancien club
- 3 dans son nouveau club

En conséquence la Commission de Règlement, **rejette la réserve** pour le motif suivant :

, le joueur concerné pouvait participer à la rencontre

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **confirme le résultat du match** :

AIX LES BAINS FC 3 :	2 buts,	3 pts
US LA RAVOIRE 2 :	1 but	0 pt

- **transmet à la Commission compétente pour homologation**



Réunion du 14 octobre

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Francis MOREL-BIRON
M. Jean Marc GUICHARD

RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 08 : match n°54001856 ENT.S. DRUMETTAZ MOU 41 U.S. LA RAVOIRE 21 U20 Du : 04/10/2025

EVOCATION

Dossier N° 07 : match n°54001846 CHAMBERY SPORT 73 US LA RAVOIRE U20 du 20/09/2025

DECISIONS

Dossier N° 04 : match n° 53975645 FC PONT à l'AS BARBERAZ D4 poule A du 20/09/2025

Réserve de L'A S BARBERAZ concernant la participation d'un nombre de mutés supérieur au nombre fixé par les règlements généraux dont le statut de l'arbitrage

Suite à la réception de la feuille de match et après consultation du fichier des licences, le club du F C PONT a présenté 2 joueurs frappés du cachet 'MUTATION'

Par conséquent le club du F C PONT est en conformité avec les règlements sportifs du district dont le statut de l'arbitrage

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **confirme le résultat du match :**

FC PONT :	5 buts,	3 pts
AS BARBERAZ :	3 buts	0 pt

- **transmet à la Commission compétente pour homologation**

Dossier N° 07 : match n°54001846 CHAMBERY SPORT 73 US LA RAVOIRE U20 du 20/09/2025

Evocation du club de LA RAVOIRE sur la participation du joueur concerné, celui-ci étant suspendu à la date de la rencontre

Evocation recevable

La décision paraîtra dans un prochain PV



Dossier N° 08 : match n° 54001856 ENT.S. DRUMETTAZ MOU 41 U.S. LA RAVOIRE 21 U20 du 04/10/2025

Réclamation d'après match du club de ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY sur la participation d'un nombre plus élevé de joueurs 'Mutation' à la rencontre que les règlements sportifs le permettent.

Réclamation recevable

Après consultation du fichier des licences du club de LA RAVOIRE, le club de LA RAVOIRE est en conformité avec les règlements sportifs du district et vis-à-vis du statut de l'arbitrage.

En conséquence la Commission de Règlement, **rejette la réclamation car non fondée.**

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **confirme le résultat du match :**

ENT.S. DRUMETTAZ MOU 41 :	1 buts,	0 pt
US LA RAVOIRE 2 :	6 buts	3 pts

- **transmet à la Commission compétente pour homologation**



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Fabien FONTAINE

Lundi 13 octobre 2025

CONVOCAION

Objet : DOSSIER N° 1 : Appel du Club de A. PORTUGAIS CROIX ROUGE et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 737 du mercredi 1^{er} octobre 2025 concernant le Match N° 53976620 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 / A PORTUGAIS CROIX ROUGE 1 – D1 – Poule Unique - Du 21/09/2025

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 20 octobre 2025 à 18h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

CONVOCAATION

Objet : DOSSIER N° 2 : Appel du Club de l'ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY et du Comité de direction du District de Savoie de Football contre la décision de la commission de discipline parue dans le PV n° 738 du mercredi 8 octobre 2025 concernant le Match N° 54608064 – ENT S DRUMETTAZ MOUXY 1 / US LA RAVOIRE 2 – U15 D1 – Poule B - Du 28/09/2025

Les personnes concernées sont convoquées devant la Commission d'Appel en Matière Disciplinaire du District de Savoie de Football,

Le lundi 20 octobre 2025 à 19h30

Au siège du district de Savoie de Football – Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller – parc de Buisson-Rond
73000 CHAMBÉRY

aux fins d'être entendues sur l'objet cité.

La Commission rappelle que la présence des personnes convoquées est obligatoire et que les licences et les pièces d'identité seront réclamées.

La Commission rappelle qu'à cette audition, vous pouvez éventuellement être accompagné du Conseil de votre choix et qu'en cas de problème grave vous empêchant de vous déplacer, à défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée ou produire vos observations écrites.

Par ailleurs, conformément aux droits de la défense, nous vous rappelons que vous disposez du droit de faire des déclarations, de répondre aux questions posées ou de se taire.

La commission demande aux personnes convoquées d'attendre dans le hall d'entrée de la Maison des Sports. Un membre de la Commission d'Appel viendra vous accueillir afin de vous rendre à la salle d'audition.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

**Le Président de la Commission,
M. FONTAINE**

A noter : la Maison des Sports fermant à 17h00, pour accéder au District de Savoie de Football, en dehors de cet horaire, merci de bien vouloir sonner (sonnette à gauche de la porte d'entrée), si aucun membre n'intervient, merci de contacter le District au 04 79 33 84 45



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion CDA SAVOIE du 13 octobre 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH,

Autres missions : M. Emmanuel BONTRON (réunion CRA LIGUE),

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Remi LEFEBVRE,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Jonathan GINIAUX (ST PIERRE SPORT), signale une erreur de sanction disciplinaire sur match 53998162

-M. Nathan VANDURME (C A M), signale une erreur sur règlement de frais de match (erreur sur chèque), sur rencontre de D5

-M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN), courrier/ mail de candidature à la formation FUTSAL

-M. Baris TAYLAN (COGNIN SPORT), signalement de match forfait : U20 du 11/10/25

-M. Tayfun DURMAZ (INDEPENDANT), rapport de discipline du 04/10/25 en U20

-M. Mohamed SMAILI (U S PONTOISE), fiche de frais non-réglée sur la rencontre du 11/10/25 en U17

-M. Ahamada MADI (INDEPENDANT), courrier/ mail de candidature à la formation FUTSAL

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Alphonse LOMBARD, contrôle de M. Abdelhafid MEGUIRECHE (INDEPENDANT), le 05/10/25

-M. Alphonse LOMBARD, contrôle de M. Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE), le 12/10/25

-M. Gilles HUNSTEDT, contrôle de M. Jamal CHAMMY (DRUMETTAZ), le 12/10/25

Mail, Courrier Club:

-Club A S CUINES signalement d'erreur sur fiche de frais d'un arbitre sur un arbitrage de plus de 100kms
Journée du 05/10/25

-Club de U.S. CHARTREUSE GUIERS, rapport d'après match, rencontre du 05/10/25, D3

-Club de l'ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS, demande le remboursement des frais 0/25 d'arbitrage du 2ème arbitre, lors du match 02/10/25

-Club du GAPS, demande d'arbitre officiel, sur rencontre U18 FEM à 11 (district de l'AIN), le samedi 18/10/25

-Club du GAPS signalement et problème d'absence de désignation d'arbitre sur la compétition U18 FEM à 11

Mail, Courrier CDA/DISTRICT/LIGUE/FFF :

-M. Patrick JANET (JSC), signalement sur la gestion FMI/CARTON BLANC

-Mme Céline MERIAUX (COMMISSION D'APPEL du DISTRICT de l'AIN, dossier concernant un arbitre Savoyard.

-Madame Margot MAILLARD (FFF, Communication Direction de l'Arbitrage) Taux de participation à la CF des Arbitres 2025-2026 : Quiz)



INDISPONIBILITES - ARBITRE

MARTIN Guillaume Indisponible du 18/10/2025 au 02/11/2025, Congés
PINET Romuald Indisponible du 17/10/2025 au 20/10/2025, Congés
LECORNE Cedric Indisponible du 18 au 19/10/2025 de 16H30 à 23H30 Raison professionnelle
CHAMMY Jamal Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison professionnelle
MESTACH Jacky Indisponible du 18/10/2025 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30 Mission FIA
DESMARIEUX Daniel Indisponible du 18/10/2025 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30 Mission FIA
LEFEBVRE Remi Indisponible du 18/10/2025 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30 Mission FIA
HAMADI Mustapha Indisponible du 18/10/2025 au 03/11/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
BENOIT Remi Indisponible du 18/10/2025 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison professionnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 samedi de 07H30 à 18H, Convenance personnelle
KHAJJOU Acel Indisponible du 07/09/2025 au 16/12/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 30/06/2026 le samedi de 07H30 à 20H, Raison professionnelle
ROIGNAU Dylan Indisponible du 03/05/2025 au 20/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison professionnelle
BOUCHER Damien Indisponible le 19/10/2025 de 07H30 à 23H30, Congés
AIT KHOUYA Abdessamad Indisponible du 15/10/2025 au 02/11/2025 de 07H30 à 23H30, Congés
MICHON Séverine Indisponible du 01/09/2025 au 15/11/2025, Convenance personnelle
VANDURME Nathan Indisponible le 19/10/2025 de 07H30 à 12H30, Autre mission FFF
DONNEAUD Gregoire Indisponible du 18 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 samedi de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
FREIHER Pierre Louis Indisponible du 18/10/2025 au 19/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
AYDOGAN Emir Efe Indisponible le 18/10/2025, Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025, Raison scolaire
TASSART Benoit Indisponible du 15/10/2025 au 15/11/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
DAIF Mohamed Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
MADI Ahamada Indisponible du 01/10/2025 au 01/01/2026 le dimanche, Raison professionnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026, Raison personnelle
DUPAYS Christophe Indisponible le 18/10/2025, Convenance personnelle
LOMBARD Alphonse Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
CAMUS Bernard Indisponible du 17/10/2025 au 24/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
RAHHALI Mohammed Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 18H, Raison personnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/10/2025 au 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 15/09/2025 au 15/01/2026, Convenance personnelle
FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025 Raison personnelle
MBACKE Moustapha Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
SBARTAI Hamza Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
EDDOUM Fatima Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
CAUCHETEUX Didier Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025 Raison personnelle
REMILI Faical Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
SOTO Gérard Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
DENEUX Laurent Indisponible le 19/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle
BONTRON Emmanuel Indisponible le 18/10/2025 de 07H30 à 23H30, Raison personnelle

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS



Après consultation des feuilles de match FMI
Il est constaté que certains matchs débutent sans transcription de noms de délégué

SITUATION NON-REGLEMENTAIRE

L'arbitre ne doit pas faire débuter la rencontre sans délégué de club

Rappel :

Match de Jeune = 1 Délégué

Match de Senior = 2 Délégués

En cas d'infraction à ce règlement, tout arbitre qui ne respectera pas cette procédure,
Se verra sanctionné conformément au règlement intérieur de LA CDA de SAVOIE.

Clubs, Dirigeants, éducateurs,
Il y va également de votre responsabilité sur ce manquement (gestion de match)

RAPPEL, CONSIGNE AUX ARBITRES et CLUBS

Après consultation ou information sur l'application des feuilles de frais demandées par l'arbitre
Il se trouve que certains n'appliquent pas les bons barèmes, lorsqu'il y a plus de 100 kms

Donc, il est rappelé le mode de calcul suivant :

Si un arbitre a 120 kms,

Le calcul à faire est le suivant

Tranche n°10 (de 91 à 100 kms = 70,20€) + Au-delà de 100 kms / 0,77€ du Km

C'est-à-dire 85,60€

Pas 120 kms X 0,77€ = 92,40€

Nombre de Kms (via Foot2000):		KMS	MATCH :	CHAMBOTTE VS LA RAVOIRE	
Indemnités de déplacement: €			COUPE/CHAMP / CATEGORIE	U17 D1	
N°1	de 0 à 10 kms	19,30	N°2	de 11 à 20 kms	24,40
N°3	de 21 à 30 kms	30,50	N°4	de 31 à 40 kms	36,60
N°5	de 41 à 50 kms	41,70	N°6	de 51 à 60 kms	46,80
N°7	de 61 à 70 kms	51,40	N°8	de 71 à 80 kms	58,50
N°9	de 81 à 90 kms	63,10	N°10	de 91 à 100 kms	70,20
N°11	au-delà de 100 kms	0,77 €	→ Nombre de Kms au dela : X 0,77 = €		

Merci au club de bien vérifier la somme demandée.
En cas d'infraction nous le signalez au plus vite.

INFORMATION AUX CLUBS



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Comme vous l'avez sûrement constaté, beaucoup d'arbitres n'ont pas repris la fonction « Arbitre »
Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune
Par l'envoi de candidature aux formations arbitres
Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025

Stade du club de SUD LAC

(Rue Pré Fontaine, 73420 VOGLANS)

Et

Le samedi 25 octobre 2025 (séance 7 administrative et examen)

Maison des Sports

(District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation
d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE

**Préparation
Examen Ligue
Arbitrage**



Note au arbitres jeunes et seniors (D1)



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

Les arbitres qui ont le souhait d'évolution au niveau de LIGUE
Un préparation à l'examen sera organisée prochainement,
Merci de nous adresser un courrier/mail pour inscription

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :

M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com

M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

Candidature reçus :

Melle Fatima EDDOUM (F.C MERCURY BELLE ETOILE)

M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S)

M. Baris TAYLAN (COGNIN.SP)

M. Gabbin BARLET (U.S DOMESSIN)

M. Engelo PAROLINI (F.C ST BALDOPH)

INFORMATION AUX ARBITRES, RATTRAPAGE TEST PHYSIQUE



Saison 2025/2026.

A l'attention des Arbitres

TOUS LES ARBITRES EN SITUATION D'ECHEC ou D'ABSENCE
Lors du regroupement de début de saison (du 06 septembre 2025)
Sont convoqués.

A vous de prendre vos dispositions pour y être présents

La séance de rattrapage du test physique TAISA
Aura lieu le 18 octobre 2025
A partir de 10h00,

Stade du club de SUD LAC
(Rue Pré Fontaine, 73420 VOGLANS)

Les arbitres convoqués sont :

Madame,

Vanessa CORVERA (F C HAUTE TARENTEISE),

Messieurs,

Engin ACARER (CA YENNE), Aissa BEKSAS (CSF), Damien BOUCHER (U S MONTMELIAN), Tayfun DURMAZ (indépendant), Emmanuel PERRON (indépendant), Salim ABADDAR (C A MAURIENNE), Laurent CABY (U S MONTMELIAN), Jamal CHAMMY (U S DRUMETTAZ), Hervé VANNESPENNE (LA ROCHETTE), Remy BENOIT (U S LA BATHIE), Farid DJEHICHE (U S CHARTREUSE), Mustapha HAMADI (A. PORT CROIX ROUGE), Dylan ROIGNAU (E.S. TARENTEISE), Benoit MISSON (A.S BOZEL), Emir Fée AYDOGAN (E S TARENTEISE), Pierre-Louis FREIHER (CŒUR DE SAVOIE), Ali KHAJOU (F.C AIX LES BAINS), Evan LEBRETON-POTHIN (CHALLES LES EAUX)



INFORMATION AUX ARBITRES



Saison 2025/2026.

A l'attention des Arbitres Seniors

Une formation FUTSAL va se dérouler prochainement

Au sein de la Commission des Arbitres (module futsal)

Tout arbitre désireux d'arbitrer dans cette compétition doit s'inscrire impérativement

Par mail ou courrier via au District de Football de SAVOIE

Ou

Téléphoner au responsable du module :

M. Emmanuel BONTRON : 07 89 61 94 46

Tous les Arbitres FUTSAL SENIORS déjà formé FUTSAL sont convoqués également

Retrouvez ci-dessous la date de la formation FUTSAL :

Le 17 octobre 2025 à 19H00

FORMATION GESTES QUI SAUVENT – CROIX ROUGE



A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les sessions de formation aux GESTES QUI SAUVENT seront organisées au siège du District de SAVOIE de Football à LA Maison des Sports

Vous allez être convoqués par groupe de 20 arbitres prochainement en novembre 2025

Les dates vont vous être communiquées au plus vite pour vous organiser à être présent. Elles se dérouleront soit le vendredi-soir ou samedi-matin (pour une durée de (2H30)

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Vendredi 17 octobre : Formation / Recyclage FUTSAL

Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique

Dimanche 19 octobre : Formation FIA

Lundi 20 octobre : Réunion CDA

Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen

Lundi 27 octobre : Réunion CDA



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 13 octobre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
13/10/2025	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	05/10/2025	2 MF dont Auto	06/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	05/10/2025	3 MF dont Auto	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	05/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	20/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	05/10/2025	Auto suffisant	06/10/2025
13/10/2025	D3	Autres	A.S. MONT JOVET BOZEL	05/10/2025	Auto suffisant	06/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	ALBERTVILLE FOOT 73	05/10/2025	Auto suffisant	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	05/10/2025	Auto + 1 match avec sursis	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D2	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D2	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	04/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025



Foot SAVOIE



PV N° 739 du 15 octobre 2025

13/10/2025	U20 DISTRICT	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	04/10/2025	3 MF dont Auto	05/10/2025
13/10/2025	U17 D1	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	04/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	F.C. DES BAUGES	05/10/2025	3 MF dont Auto	06/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	05/10/2025	Auto + 1 match avec sursis	06/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	F.C. DU NIVOLET	05/10/2025	Auto suffisant	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	F.C. ST MICHEL SP.	04/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	05/10/2025	3 MF dont Auto	06/10/2025
13/10/2025	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	05/10/2025	Auto suffisant	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	05/10/2025	Auto suff pas rapport arbitre	06/10/2025
13/10/2025	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	04/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	20/10/2025
13/10/2025	U17 D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	04/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D4	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	05/10/2025	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	06/10/2025
13/10/2025	D3	Joueur	U.S. MODANE	05/10/2025	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/10/2025
13/10/2025	D1	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	05/10/2025	1 Match Ferme par révoc sursis	20/10/2025



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Protocole Exclusions temporaires (carton blanc)
- Protocole Contestations du banc et exclusions temporaires du capitaine (carton blanc)
- Protocole Pauses d'apaisement (carton bleu)
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Manifestation JS CHAMBERIENNE

